

Monter des agneaux en alpage : une opportunité?

L'enjeu par rapport au risque de perte de l'agneau en alpage a été soulevé, de même que les enjeux environnementaux (comment modifier la conduite technique et la gestion de la ressource pastorale tout en préservant la biodiversité et comment s'adapter à des aléas climatiques ?).

La qualité de la viande est très différente entre un tardon et un agneau de boucherie : si pour certains, la viande de tardon a « du goût mais pas fort », il est souvent recommandé de finir les tardons en bergerie pendant trois semaines pour que le goût soit moins prononcé. Un éleveur donne ainsi du sainfoin aux agneaux à leur descente d'alpage en transition avant la finition en bergerie.



Au plan commercial, l'appellation « tardon » a une connotation négative (ce nom vient des agneaux nés tardivement dans les élevages transhumants : naissances au printemps de brebis Mérinos qui n'avaient pas agnelé à l'automne). Le constat est que les tardons sont déclassés dans la filière classique car ils sont jugés trop vieux et trop lourds pour bénéficier du label rouge. Officiellement, il y a d'ailleurs très peu d'agneaux commercialisés sous cette dénomination. Les éleveurs ont souligné l'opposition entre la logique des filières organisées incitant à respecter des plannings de vente et à produire un agneau standard, vendu à 100 jours avec une viande rosée et alimenté avec des concentrés, et une autre logique - qui peut prévaloir en vente directe et en circuits courts - visant à produire un agneau par brebis et par an, nourri à l'herbe de façon économe, même s'il doit être vendu plus vieux (parfois à l'âge de 8 mois voire plus).

Une opportunité existe actuellement avec la fête de l'Aïd (mais cette fête va se décaler vers l'été et il sera de plus en plus difficile de profiter de l'alpage pour produire des agneaux pour ce marché. En effet, un éleveur précise qu'il ne faut pas descendre les agneaux trop tôt, car « ils font leur carcasse en août ».

Quelles perspectives pour l'avenir et quelles contraintes à lever ? Tout d'abord, la réglementation administrative de la PAC a été critiquée : les agneaux en alpage ne sont pas éligibles à la PHAE (prime herbagère agro-environnementale), or ils mangent presque autant qu'une brebis (selon les tables d'alimentation de l'INRA, on pourrait assimiler un agneau d'alpage à 0,5 voire 0,8 brebis). En outre, ne pas les prendre en compte revient à calculer le chargement administratif seulement sur l'effectif de brebis et pourrait amener certains alpages en-dessous du seuil de chargement éligible.

Il s'avère qu'il y a bien une demande de consommateurs pour des agneaux « du coin », « de nos montagnes », peut-être même plus prégnante que pour des agneaux sous label « Agriculture biologique ». Il est ainsi mis en avant l'intérêt de valoriser des produits qui proviennent de l'alpage, de vendre en même temps que ces produits de « l'entretien du territoire » et une image d'authenticité. Cette orientation rejoint les réflexions plus larges sur une « économie alpestre » dont les contours sont à inventer.

Le Parc national des Ecrins réfléchit à la commercialisation de produits labellisés sous la marque Parc et cela pose la question de l'intérêt d'une marque « agneau des Ecrins » ou « agneau d'alpage » et du (des) cahier(s) des charges à élaborer. Un éleveur propose d'élargir l'approche au Parc naturel régional du Queyras où des initiatives collectives se font jour.

En prolongement logique de ces réflexions, l'importance du maintien des abattoirs locaux et de petites structures collectives (salles de découpe, magasins de vente) pour la vente en circuits courts est évoquée. Des innovations sont citées (par exemple, expérience d'une structure d'abattage mobile en Allemagne).

Le débat mérite donc d'être approfondi avec les pistes évoquées. Ce thème, identifié à partir d'observations effectuées sur le réseau alpages sentinelles avec une entrée technique, invite donc à élargir la réflexion à une approche des relations entre produits, filières et territoires.

Un réseau qui s'étoffe

Un second réseau de 9 alpages et 11 exploitations a été constitué dans le Parc national de la Vanoise. Un projet est en cours également dans le Parc naturel régional du Vercors avec la mise en œuvre de protocoles de recueil d'informations similaires à ceux initiés dans les Ecrins.

Pour tout renseignement : Parc national des Ecrins 04 92 40 20 10 –
 Rédaction : Laurent Dobremez (coord.), Bruno Carague, Jean-Luc Coussy, Muriel Della-Vedova, Baptiste Nettier, Clotilde Sagot, Simon Vieux, Julien Vilman et le collectif Alpages sentinelles Ecrins
 Crédit photographique : Bertrand Bodin, Marie Cabrol, Olivier Warluzelle, Simon Vieux
 Mise en page : Muriel Della-Vedova

Les partenaires

Olivier SENN, phyto-écologue, les éleveurs et les bergers des alpages sentinelles et :



Les financeurs

Alpages sentinelles :

un espace de dialogue pour anticiper l'impact des aléas climatiques

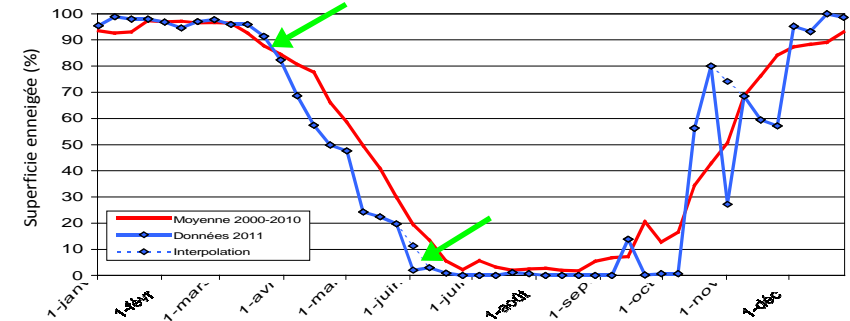
Mai 2012



2011 : une assez bonne année pastorale malgré la sécheresse du printemps

Mesurer, écouter, partager sont les maîtres mots du programme "Alpages sentinelles". Ce dispositif étudie différents paramètres physiques, naturels et humains pour comprendre et anticiper l'impact des aléas climatiques sur les alpages du Parc national des Ecrins. Cette fiche présente les principaux faits marquants de l'année 2011.

Sur l'ensemble des 11 alpages sentinelles répartis dans le Parc des Ecrins, la diminution de l'enneigement a commencé fin mars 2011 et le déneigement complet des alpages a eu lieu début juin (cf. flèches vertes sur le graphique), soit 3 semaines plus tôt que la moyenne 2000-2010 et avec une vitesse de déneigement plus rapide.

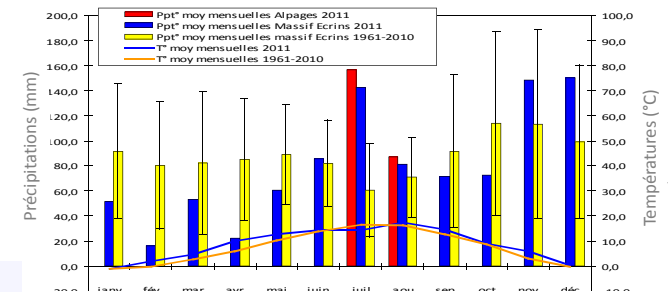


Evolution de l'enneigement sur les alpages sentinelles du Parc national des Ecrins en 2011 source : PNEcrins - PNVanoise, images du satellite MODIS

Conditions météo et ressource pastorale en alpage

Les températures ont été semblables à la moyenne des 50 dernières années avec une relative douceur au printemps mais, surtout, l'année 2011 a été marquée par le déficit de pluviométrie en fin d'hiver et début du printemps,

particulièrement en février et avril (cf. graphique) : les premières coupes de foin en vallée ont souffert de cette sécheresse printanière. Heureusement, les fortes précipitations à compter de mi-juin et surtout en juillet ont sauvé la saison d'estive et favorisé les regains en vallée.



Pluviométrie et températures 2011 à l'échelle du massif des Ecrins et des alpages sentinelles Diagramme ombrothermique des données recueillies par les stations météo autour du massif des Ecrins* (pluviométrie et températures en 2011 et moyennes 1961-2010) et sur les alpages *(pluviométrie en 2011).

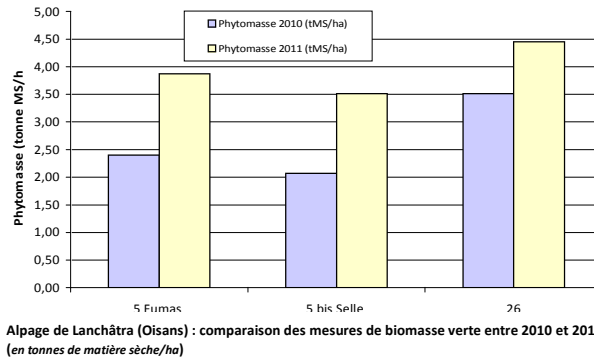
*Stations de référence :
 - 12 stations pour la pluviométrie (Ancelle, Champollon, Embrun, La Chapelle en V, Le Monétier les Bains, Peloux, Pay Saint Vincent, Villar Loubière, Lovaldens, Ornon, St Christophe en O.)
 - 7 stations pour la température : Embrun, La Chapelle en Valgois, Le Monétier les Bains, Peloux, Villar Loubière, Lovaldens, St Christophe (les autres ne font pas la T°).
 - Alpages : Chailly (station RMMA Col du Lautaret), Crouzet, Distrat, Lanchâtre, Ponsomière, Rouanette, Sappé, Surette.

Ressource en herbe

Ces conditions météo finalement favorables en alpage, après avoir laissé craindre une sécheresse annoncée au printemps, ont eu des répercussions sur la végétation. Les observations des bergers précisent que la végétation est en avance et qu'il y a nettement plus d'herbe qu'en 2010.

Les mesures de la phytomasse (= production de ressource pastorale) rejoignent les observations des bergers : le pic de végétation est en avance et les mesures indiquent en 2011 une augmentation de la phytomasse par rapport

à l'estive 2010 dans la plupart des alpages (23 stations sur 25 étudiées). A titre d'illustration, le graphique ci-contre indique les mesures de productivité de la phytomasse sur l'alpage de Lanchâtra : elles montrent une augmentation de la ressource en particulier sur les quartiers du bas (Fumas et Selle, utilisés en début d'estive) en 2011 par rapport à 2010 (plus froid). Les années 2010 ayant permis de caler la méthode de récolte des données, un dispositif définitif sera mis en place sur le terrain dès 2012.



Pratiques pastorales et gestion de la ressource

En 2011, on observe des changements de la charge pastorale (en nombre de journées de pâturage) dans bon nombre de secteurs d'alpages, avec une évolution qui va dans le même sens que celle de la ressource. Globalement, le niveau de consommation de la ressource apparaît relativement stable par rapport à 2010. Les éleveurs et les bergers ont donc ajusté les chargements et la conduite à la pousse de l'herbe.

Ponctuellement, quelques changements majeurs depuis deux ans méritent d'être signalés :

- sur l'alpage du Distroit (Châteauroux-les-Alpes), en situation tendue par rapport à la capacité de l'alpage (qui a obligé les éleveurs à recourir à d'autres alpages en complément), les éleveurs du groupement pastoral ont réduit sensiblement leur effectif (-17% de journées de pâturage en 2010 par rapport à 2009). La tournée de fin d'estive 2010 avait montré des signes encourageants : drailles moins marquées, pression pastorale moins critique sur les zones sensibles... Une reconfiguration des secteurs et des circuits de pâturage a été proposée afin de rééquilibrer la pression de pâturage entre les secteurs. Elle a été mise en œuvre pour la première fois durant l'estive 2011 : le chargement a été stabilisé au niveau de 2010 (+2% : cette légère augmentation provenant notamment d'une durée d'utilisation allongée pour profiter de l'abondance de l'herbe en fin d'été) ; l'amélioration se confirme sur les secteurs du bas mais la pression pastorale sur le quartier d'août semble encore élevée (comme à Lanchâtra, les mesures sur le quartier d'août ont montré qu'il n'y avait pas plus d'herbe qu'en 2010). Il reste à confirmer ces observations dans la durée.
- des difficultés persistantes pour stabiliser le gardiennage sur l'alpage de Grande Cabane (L'Argentière-la-Bessée), ce qui souligne l'importance du recrutement et de la compétence des bergers pour le gardiennage en alpage.
- sur l'alpage de la Ponsoinière (Monêtier-les-Bains), qui avait subi pour la première fois des attaques de loups en septembre 2010 (pertes de 19 brebis et agneaux), les éleveurs ont été conduits à descendre plus tôt de l'alpage. Ils ont de nouveau subi deux attaques de moindre ampleur pendant l'estive 2011 : des changements du mode de gardiennage sont en discussion entre les éleveurs du groupement pastoral.

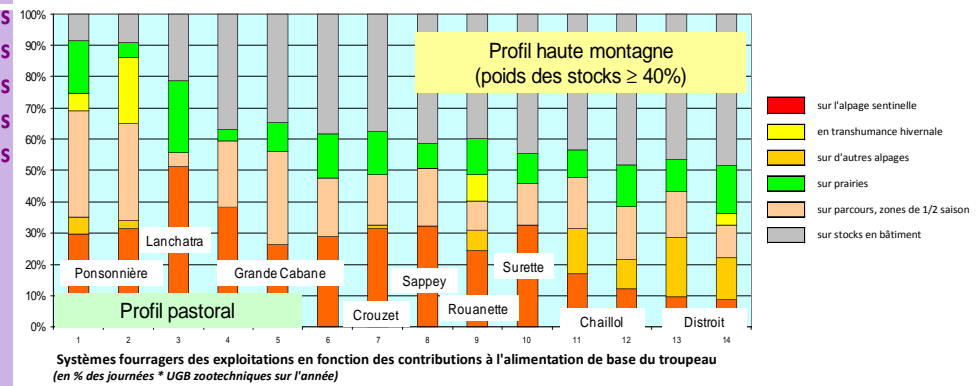


Systèmes d'élevage des exploitations utilisant les alpages

Les systèmes d'élevage des 14 exploitations suivies peuvent être classés en différents "profils fourragers" (cf. graphique) : le profil "pastoral" regroupe 5 exploitations pour lesquelles les espaces pastoraux (alpages, parcours, prairies non fauchées) contribuent pour plus de 50% à l'alimentation de base du troupeau, tandis que 7 exploitations ont un profil "haute montagne" avec un poids des stocks fourragers consommés dans les bâtiments supérieur à 40%. Deux exploitations en situation intermédiaire se distinguent notamment par l'importance du pâturage sur prairies de fauche bénéficiant de l'irrigation.

L'alpage sentinelle contribue pour 10 à 50% de l'alimentation de base du troupeau, les pourcentages les plus élevés provenant d'élevages pratiquant l'estive d'agneaux en alpage (tardons). Cet alpage sentinelle est souvent complété par d'autres alpages et il est articulé avec les autres espaces pastoraux et fourragers utilisés par les exploitations. La sécurisation des pâturages au printemps et à l'automne est un enjeu majeur pour les exploitations, de même que l'autonomie fourragère pour l'hiver : les éleveurs qui peuvent être dans une situation un peu tendue durant une partie de l'année cherchent à améliorer leur situation par sécurisation de la récolte en foin, recherche de parcours « de demi-saison », voire recours à la transhumance hivernale (4 exploitations concernées en 2011).

Systèmes d'élevage des exploitations utilisant les alpages



En 2011, les principaux changements observés dans les exploitations portent sur :

- la poursuite du redéploiement pastoral dans les deux exploitations ayant le profil pastoral le plus marqué, avec une place importante de la phase de transhumance inverse sur des parcours à fonction de pare-feux en zone méditerranéenne. L'objectif de ces éleveurs est de s'affranchir au maximum de la contrainte des bâtiments d'élevage, des stocks hivernaux et des charges de travail qui lui sont liées en été (récolte de foin). Toutefois les éleveurs perçoivent une diminution de la ressource pastorale sur les pare-feux et pensent qu'il faudra sans doute à moyen terme faire évoluer la gestion de la zone utilisée (agrandissement, apports complémentaires...).
- la poursuite, pour la seconde année consécutive, de la diminution des effectifs estivés sur l'alpage du Distroit. Un éleveur a ainsi pu profiter de la possibilité d'estiver davantage d'animaux sur un autre alpage et a gardé des animaux près du siège d'exploitation car il y avait une herbe abondante dans les pâtures.
- l'envoi d'agneaux en alpage, ce qui constitue une innovation depuis deux ans pour trois éleveurs, tandis qu'un autre a considérablement augmenté les effectifs de tardons estivés.

Monter des agneaux en alpage : une opportunité?

Le suivi des alpages sentinelles a donc permis de détecter, entre autres, le changement suivant : la montée d'agneaux en alpage, pratiquée traditionnellement par certaines exploitations, se développe dans de nouvelles exploitations, tandis que d'autres éleveurs se posent des questions sur cette pratique. Ces signaux nous ont conduits à proposer de débattre de ce thème lors de la journée annuelle de présentation des suivis à Lavaldens, le 15 mars 2012. En fait, dans les exploitations suivies, les situations avec agneaux en alpage correspondent à **des logiques diverses** : des agnelages de printemps dominants avec production de tardons en alpage (4 exploitations), des agnelages plus répartis (automne, printemps) avec une partie des agneaux nés au printemps montant en alpage (8 exploitations). L'appellation « tardons » recouvre différents produits avec ou sans plus-value « tardon » : des agneaux vendus à la descente d'alpage (pour l'Aid et les foires traditionnelles dans le Briançonnais et le Champsaur-Valgaudemar), d'autres finis en bergerie et des agnelles vendues pour la reproduction.



L'augmentation du nombre d'agneaux montés en alpage a apparemment plusieurs causes : étaler la production dans une logique de vente directe tout au long de l'année, différer la période de vente des agneaux en raison des cours bas de l'été et de la mévente des agneaux à Pâques, profiter du marché de l'Aid, développer les agnelages de printemps après une phase de transhumance hivernale, réduire l'astreinte de travail en été... Des échanges à Lavaldens entre les participants, il est ressorti un certain nombre de points d'attention. D'abord, **en termes de conduite technique**, monter des agneaux en alpage implique des conditions à remplir. Comme l'a souligné une étude du Cerpam confirmée par les avis des éleveurs, une « montagne ou un quartier d'alpage à tardons » nécessite d'avoir : « de l'herbe fine et du grossier », un nombre important de points d'eau à disposition et un fort pourcentage d'agneaux dans le troupeau (par exemple, outre les tardons, quelques brebis « pour les tenir » et un patou). Il faut aussi une surveillance du troupeau, limiter les déplacements et « garder large pour que les agneaux puissent trier » (éviter un gardiennage serré). Une étude réalisée par B. Caraguel a montré que l'âge optimal pour les tardons était de 55-67 jours au 20 juin (donc, de préférence des agnelages en avril) et que les agneaux devaient avoir une croissance rapide entre 10 et 30 jours, pour au moins 18 kg de poids vif à la montée en alpage. Il faut aussi gérer de façon préventive les risques de parasitisme avant la montée en alpage.